

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE FORMATION

22 JUIN 2012

Présents: DASEN, IEN, SNUipp-FSU, SE-UNSA, IUFM, PEMF, conseillers pédagogiques

Ordre du jour:

- bilan formation 2011-2012 (PES et formation continue)
- actions et calendrier prévisionnel de la formation continue pour 2012-2013
- modalités d'organisation de la formation des PES pour 2012-2013

Bilan du plan de formation continue 2011-2012

Le DASEN se dit très satisfait du **plan de formation continue** de cette année. Plan qui a répondu aux priorités nationales et départementales et qui contrairement aux années précédentes, a été entièrement assuré (pas d'annulation de stage).

Le SNUipp-FSU nuance quelque peu cet enthousiasme en rappelant que sur les 850 enseignants du Cantal, il y a eu seulement 131 stagiaires (dont 80 qui étaient convoqués en tant que public désigné).

85 % des enseignants n'ont pas eu accès à un stage de formation continue cette année. Dans cette logique, un enseignant cantalien ne participe que tous les 6,5 ans à une formation soit 6 stages dans sa carrière. CQFD

Les IEN soulignent la qualité des stages dont ils ont eu la responsabilité: culture scientifique et ASH (pour les PES). M. Faure fait remonter une demande générale des stagiaires de voir intégrer les TICE dans les stages disciplinaires. Reste à savoir qui pourrait s'en charger?

Christophe VIGUIER fait le point sur la **formation diplômante en master 2**. 8 enseignants inscrits très volontaires et très engagés dans la formation. Il pointe la lourdeur de la charge de travail pour ces enseignants (20 heures de formation à distance en plus des 2 semaines de formation à l'IUFM) ainsi que pour les formateurs. Cette année, les stagiaires ont planché sur la validation de 3 unités de formation: Maths/sciences, Français/Littérature de Jeunesse et Histoire des Arts.

Concernant **les projets fédérateurs**, Laurent Marsan (CPEM) fait remarquer qu'il faudrait ajouter aux 2 jours de stage une troisième journée pour faire un retour. Emmanuelle Bordes souhaite quant à elle que les 2 jours de formations soient consécutifs.

Les conseillers pédagogiques et les PEMF ont bénéficié d'une journée de formation spécifique à l'accompagnement des PES.

Formation des PES 2011-2012

Contrairement à l'année précédente, où les stagiaires n'avaient été mis en responsabilité qu'en novembre, après une période de pratique accompagnée et de formation à l'IUFM, les 8 PES ont été placés sur une classe dès la rentrée et ont suivi une formation à l'IUFM en alternance tout au long de l'année. Chaque période de formation couvrant un domaine particulier (classe à multiniveaux, ASH, ...)

Actions et calendrier prévisionnel concernant de la formation continue pour 2012-2013.

Pas de grande nouveauté concernant le plan de formation continue pour 2012-2013. L'offre reste limitée aux thèmes traditionnels: « culture scientifique » (stage ayant rencontré un tel succès qu'il est reconduit à l'identique) , «préparation à l'habilitation en Anglais » (sans conseiller pédagogique), « maternelle », « nouveaux directeurs » (avec le positionnement de 2 jours de stage les 28 et 29 juin 2012 pour les collègues qui seront pour la première fois directeurs à la rentrée de septembre, en plus des 4 semaines dans l'année 2012-2013).

Les collègues engagés dans la formation diplômante ne disposeront plus que d'une semaine de stage afin de permettre aux nouveaux candidats de bénéficier également d'une semaine de formation.

Formation des PES 2012-2013

Suite au plan d'urgence décidé par le nouveau gouvernement de recruter 1000 enseignants supplémentaires à la rentrée 2012, ce ne sont pas 43 stagiaires qui vont être recrutés mais 68 (Les 25 postes promis à l'académie de Clermont-Ferrand seront recrutés sur la liste « élargie » des admis au concours 2012). Le Cantal aura l'année prochaine 14 stagiaires.

Le dispositif de formation initiale annoncé comme transitoire pour l'année 2012-2013 prévoit un accompagnement renforcé pendant les 2 premiers mois sous la forme d'un binôme stagiaire / tuteur (PEMF ou MAT) auquel sera associé un titulaire remplaçant pour libérer le stagiaire ou le tuteur.

A l'échelle départementale, les PES ne seront placés en responsabilité d'une classe qu'après les vacances de la Toussaint après 8 semaines de pratique accompagnée. Ils seront placés sur des postes « classes » ou « brigades », et bénéficieront de retours en formation tout au long de l'année.

Les nouveaux titulaires (T1) auront 2 semaines de stage (novembre et mai) + 1 journée en septembre.

Vos représentants SNUipp-FSU 15 , Julien Barbet et Guillaume Lailier